Envoyé en préfecture le 09/11/2026
Reçu en préfecture le 09/11/2026
Publié le
ID : 022-212200497-20261109-2026_11_11-DE

N° 2026.11.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CREHEN

SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le trois novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de CREHEN, régulièrement convoqué le vingt-sept octobre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Madame Marie-Christine COTIN, Maire.

PRÉSENTS : **Mme Marie-Christine COTIN, Maire**
Mmes DETOT, EVEN, GOURGAN, LAIGO, LEROY, LEVAVASSEUR, LONCLE et RENOUARD.
MM. BEAUNE, BOURGET, CAILLÈRE, DOS, MACE ALAIN, MACE ANTHONY, MICHEL, RICHARD et VALLARINO.

ABSENTE EXCUSÉE : **Mme PICOUT (donne procuration à Mme RENOUARD)**

--- ===0=== ---

CHOIX D'UN FOURNISSEUR POUR LES TOTEMS DU PÔLE SANTÉ

Madame Claudine LONCLE, Adjointe au Maire en charge des bâtiments communaux expose aux membres du Conseil Municipal qu'il s'avère nécessaire de mettre en place une signalétique pour faciliter le guidage des usagers du Pôle Santé par le biais de totems.

Elle propose trois devis :

Entreprise	Montant H.T.
Cocktail Graphic	3 965,92 €
Breizh Mavasa	2 552,51 €
Ink Enseignes Impression	1 870,00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal retient la proposition de l'entreprise Ink Enseignes Impression pour la somme de 1 870,00 € H.T.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à signer tous documents se rapportant à cette affaire.

Délibéré en séance,
les jour, mois et an susdits
Pour extrait conforme
Le Maire,



Marie-Christine COTIN.